

DISTINCTIONS ACCORDÉES PAR L'AMGE

Politique

L'Association mondiale des Guides et des Éclaireuses accorde des prix qui reconnaissent et honorent les adhérents et autres personnes qui se sont distingués par un service exceptionnel rendu au Guidisme et au Scoutisme féminin international ou par des actions favorables aux filles et aux jeunes femmes dans une société planétaire.

Justification

Le Conseil mondial est chargé d'aider « les membres de l'Association mondiale et ceux en voie d'affiliation, à développer et à étendre le Guidisme/Scoutisme féminin (Paragraphe 5. c, Statuts et Règlement additionnel de l'AMGE).

Tout en honorant des personnes ou des groupes de personnes qui ont apporté une contribution authentique à la vie des filles et jeunes femmes, les distinctions présentent également les avantages suivants : elles font connaître le travail de l'AMGE à un public interne et externe, rehaussent le profil de l'AMGE par association avec des personnes distinguées, offrent des voies potentielles aux mécènes et aux personnes d'influence et exposent les réussites de l'AMGE, engendrant de cette manière une fierté réelle à l'égard de ses réalisations.

Processus

L'Association mondiale des Guides et des Éclaireuses décerne six prix :

Citoyenneté mondiale
Femmes exceptionnelles
Jeune femme du monde *
Médaille de l'AMGE
Prix Olave*
Médaille FAO-AMGE de la nutrition *

**Les formulaires de présentation de candidates sont disponibles au Bureau mondial. Pour les autres prix, il suffit d'exprimer en 400 mots au maximum pourquoi la candidature présentée satisfait aux critères de sélection.*

Prix de la citoyenneté mondiale

Objet

Le Prix de la citoyenneté mondiale est attribué aux personnes qui, selon l'opinion du Conseil mondial, ont apporté une contribution sortant de l'ordinaire à la construction d'un monde meilleur.

Description

Parchemin et presse-papier.

Critère

- À décerner aux personnes extérieures au Mouvement au moment de la présentation de leur candidature, qui ont contribué à la création d'un monde meilleur, dans l'un, au moins, des volets du thème **Édifier une citoyenneté mondiale** :
 - Paix**
 - Éducation**
 - Alimentation et nutrition**
 - Environnement**
 - Santé**
 - Culture et patrimoine**
- La personne concernée aura :
 - apporté une contribution exceptionnelle, et reconnue dans le monde entier, à l'édification de la citoyenneté mondiale.
 - démontré des qualités de chef.
 - été un exemple à suivre pour les jeunes.
 - fait usage de sa position pour inciter au rapprochement des gens séparés par des barrières politiques, religieuses, économiques ou sociales.

Processus de sélection

- Les membres du Conseil mondial et de ses comités peuvent présenter des candidats à ce prix.
- Le Conseil mondial examine les présentations de candidatures et approuve le prix.

- Entre les réunions du Conseil mondial, d'autres présentations de candidats peuvent être soumises à l'Équipe de la présidente qui les considère en urgence. Le Conseil mondial examine les candidatures présentées et approuve le prix par correspondance.
- L'Organisation membre du pays où réside la personne ainsi honorée sera consultée dès que le Conseil mondial aura approuvé le prix.

Remise du prix

- Le prix est décerné aussi souvent qu'il est justifié.
- Un membre (votant ou ex-officio) du Conseil mondial remet le prix lors d'une occasion ou d'une manifestation appropriée. Des représentantes de l'Organisation membre du pays du récipiendaire participent normalement à la présentation.

Prix pour femmes exceptionnelles

Objet

Le prix encourage les Organisations membres et les Régions à :

- Reconnaître les guides/éclaireuses, anciennes et actuelles, personnalités marquantes dans leurs activités professionnelles/bénévoles, qui font rejaillir honneur et prestige sur l'AMGE et ses Organisation membres.
- Témoigner une marque d'honneur aux femmes (membres ou non des guides/éclaireuses) qui ont fait progresser la cause des droits des femmes.
- Témoigner une marque d'honneur aux femmes qui dans les organisations commerciales et les agences mondiales déterminent les politiques générales et agissent pour faire progresser la condition de la femme.
- Rechercher, identifier, reconnaître et honorer les femmes qui utilisent de façon constante et efficace les ressources à leur disposition, leur talent et leur influence pour aider d'autres femmes à réaliser leur potentiel.
- Témoigner une marque d'honneur aux femmes qui ont donné leur temps et apporté leurs connaissances d'experts pour soulager la pauvreté à travers des projets communautaires.
- Honorer les femmes qui se sont fait les avocates des droits de l'enfant.

Description

Plaque et certificat.

Critères

Une candidate doit résider ou travailler sur le territoire de l'Organisation membre qui présente sa candidature et satisfaire, pour le moins, à huit des critères suivants :

- Avoir apporté une contribution exceptionnelle en tant que bénévole dans l'exercice de ses fonctions professionnelles, pendant une période significative (au moins 10 ans).
- Être reconnue comme une femme d'une grande intégrité, au caractère exemplaire.
- Témoigner de qualités de leadership exceptionnelles.

- Avoir tiré parti de sa position de leadership pour ouvrir la voie aux femmes dans son domaine de responsabilité.
- S'être consacrée à l'élimination de toute discrimination économique, juridique, sociale ou politique à l'encontre des femmes.
- Être un exemple exceptionnel à suivre pour les autres femmes.
- S'être employée à réduire la dépendance économique des femmes.
- Avoir pris l'initiative de programmes répondant aux besoins spéciaux des femmes.
- Avoir contribué à l'amélioration de la condition de la femme dans la société.
- Avoir surmonté des situations particulièrement difficiles.

Remise du prix

- La remise du prix a lieu une fois tous les trois ans par Région.
- Une cérémonie pertinente se tient au niveau régional et une personne appropriée remet le prix et le certificat.

Prix de la jeune femme du monde

Objet

Ce prix a pour ambition de reconnaître les réalisations remarquables des jeunes femmes (âgées de moins de 30 ans) au sein du Guidisme/Scoutisme féminin. Cette récompense est attribuée à un niveau régional et la candidature de chaque lauréate régionale est ensuite proposée dans le cadre du Prix mondial.

Description

Prix et certificat.

Critères

La jeune femme doit satisfaire à six des critères suivants :

- Être une bonne ambassadrice du Guidisme/Scoutisme féminin et être identifiée de façon positive avec le Mouvement.
- Avoir rendu des services remarquables à l'AMGE en tant que volontaire.
- Être un modèle puissant que d'autres filles et jeunes femmes souhaiteront émuler.
- Utiliser de manière régulière ses ressources, ses dons et son influence pour aider d'autres filles et jeunes femmes à réaliser leur potentiel en les encourageant à réussir et à faire du bénévolat.
- Plaider avec succès la cause des filles et des jeunes femmes.
- Réussir ou progresser de manière satisfaisante dans la profession, la vocation ou les études qu'elle a choisies, en plus de son travail volontaire.
- Être reconnue au niveau national pour son service à la communauté.
- Avoir lancé et / ou dirigé un projet qui a eu un impact sur la société.
- Avoir une position de responsable dans sa communauté.

Processus de sélection

Ce processus comporte deux étapes : 1) la recherche de la jeune femme de la Région et 2) la recherche de la jeune femme du monde

- Les Organisations membres soumettent des propositions de candidates aux Comités régionaux.

- Un comité de sélection régional, qui comprend des jeunes femmes, examine les propositions de candidates et choisit la lauréate.
- La candidature des ces cinq lauréates régionales est automatiquement présentée au Prix mondial.
- Le Conseil mondial et un panel de jeunes femmes invitées par lui considèrent les cinq candidates désignées et approuvent un Prix mondial.

Remise du prix

Le Prix régional est décerné une fois tous les trois ans à une jeune femme par région. La fréquence du Prix mondial est la même.

Une cérémonie pertinente se tient au niveau régional pour le Prix de la jeune femme de la Région qui est décerné par une personne appropriée. Une cérémonie appropriée au Prix de la jeune femme du monde a lieu pendant la Conférence mondiale.

Prix Olave

Objet

Le Prix Olave honore la mémoire du Chef guide mondial en reconnaissant les services remarquables rendus à la collectivité par un groupe de jeannettes, de guides/éclaireuses, de guides ou éclaireuses aînées.

Description

- Un certificat remis à l'unité sélectionnée.
- Un insigne de métal remis à chaque membre du groupe dont la contribution a permis d'obtenir le prix.
- Un certificat de reconnaissance décerné aux unités dont la candidature a été présentée et qui n'ont pas obtenu le prix.

Critères

Les candidates désignées doivent satisfaire aux critères suivants :

- Le service doit avoir un rapport quelconque avec la conviction du Chef guide mondial qu'il est nécessaire de 'perpétuer l'esprit de service'.
- Le service est réalisé par un groupe (sizaine ou ronde, patrouille ou compagnie/troupe) de jeannettes, de guides/éclaireuses, aînées.
- Le service remarquable concerne la collectivité, soit dans le pays du groupe, soit dans un autre pays.
- Le service rendu a un caractère purement altruiste et ne prétend pas à être reconnu.
- Le service est une réalisation collective remarquable ou un effort de groupe soutenu et non pas le résultat du courage individuel ou d'une compétence technique individuelle qui sont sanctionnés normalement par les prix nationaux.

Processus de sélection

- Pour représenter les Régions de l'AMGE, le Comité des Stratégies de Croissance nommera un panel composé de cinq personnes connaissant l'AMGE qui exercera un mandat de trois ans.

- Au cours du mois de septembre suivant une Conférence mondiale, les Organisations membres recevront des formulaires de participation, la date de clôture des dossiers étant fixée au mois de septembre précédant la Conférence mondiale suivante.
- La candidature est présentée au siège national au nom du groupe et sans en informer ce dernier.
- Des recommandations à l'appui de cette candidature, émanant de personnes de l'intérieur ou de l'extérieur du Mouvement, doivent en accompagner la présentation.
- L'Organisation membre retient une candidature par triennium et la transmet au Bureau mondial.
- Le dossier de candidature renferme :
 - Un récit détaillé du service rendu, indiquant le temps qui lui a été consacré, le degré de participation de tous les membres, l'origine de l'initiative, les compétences techniques requises, etc.
 - Des renseignements généraux sur le groupe, par exemple depuis combien de temps il opère, à quel niveau de Guidisme/Scoutisme féminin, et toute autre précision pertinente.
- Dès réception des candidatures, le Bureau mondial transmet au panel un exemplaire de tous les dossiers remplis.
- Les membres du panel accompagnent leur décision de commentaires et d'un résumé de chaque candidature et les Organisations membres sont informées du prix.
- Le Bureau mondial organise la remise des insignes et certificats portant les noms inscrits.

Remise du prix

- Le nombre de prix sera fonction des candidatures qui le méritent, à concurrence d'un prix par Organisation membre.
- Un certificat et des insignes sont envoyés à l'Organisation membre pour présentation à l'unité gagnante ; un exemplaire du certificat est remis officiellement à l'Organisation membre de l'unité lauréate lors de la Conférence mondiale.

Médaille de l'AMGE

Objet

La médaille de l'AMGE est accordée, en témoignage de gratitude, à des responsables, des membres du Mouvement et des personnes de l'extérieur, qui se sont distingués en rendant de généreux services au Guidisme/Scoutisme féminin sur les plans national et mondial.

Description

Médaille d'argent et de bronze et message personnalisé.

Critères

Cette médaille est décernée à des particuliers pour leurs efforts remarquables en faveur du Mouvement quand le service rendu est d'une nature tellement exceptionnelle qu'aucune autre forme de reconnaissance ne conviendrait. Elle peut être également remise à un homme ou à une femme en dehors du Mouvement qui a rendu un service exceptionnel à l'AMGE. La médaille d'argent est la plus haute accolade. Le port de cette médaille est autorisé en toute occasion.

Processus de sélection

- Les membres du Conseil mondial et de ses comités peuvent présenter des candidats.
- Le Conseil mondial considère les présentations de candidats et approuve la remise de la médaille de l'AMGE.

Remise du prix

- L'équipe de la présidente du Conseil mondial décide de la date et du lieu de remise de la médaille. La présidente du Conseil mondial de l'AMGE ou, si elle n'est pas disponible, un membre du Conseil mondial, décerne la médaille.

Prix FAO-AMGE de la nutrition

Objet

La médaille FAO-AMGE de la nutrition est accordée aux Organisations membres ou à leurs groupes qui travaillent sur des projets ayant un rapport avec la nutrition.

Description

Médaille et certificat.

Critères

Les candidats désignés, à savoir des groupes de guides/éclaireuses qui ont terminé ou poursuivent la réalisation d'un projet dans le domaine de l'éducation à l'alimentation et à la nutrition ou dans celui de l'amélioration de l'alimentation et de la nutrition, doivent remplir les conditions suivantes :

- Mettre en lumière le rôle important de la femme dans l'amélioration de la nutrition ou l'éducation à la nutrition.
- Faire progresser le travail de nutrition effectué par les guides/éclaireuses dans le monde entier.
- Promouvoir des activités susceptibles d'éradiquer la faim et la malnutrition.

Processus de sélection

- L'Organisation membre ou le groupe responsable du projet lié à la nutrition doivent remplir le formulaire de demande de participation.
- Les Organisations membres doivent vérifier les projets du groupe afin de s'assurer de leur pertinence avant de les soumettre avec tout projet national au Bureau mondial pour sélection.
- Chaque nouveau projet qui satisfait aux critères peut être considéré pour l'obtention du prix.
- Le Comité de la Communication sélectionnera les lauréats.
- Une fois la décision prise, les Organisations membres seront informées ; une médaille et un certificat seront envoyés de manière appropriée au membre du Comité régional ou à l'Organisation membre pour la remise des prix.

Remise du prix

- Le nombre de prix accordé à l'Organisation membre sera fonction des projets qui le méritent.
- Le prix sera remis à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation au cours d'une cérémonie dont se chargera l'Organisation membre. Un représentant de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture sera invité si possible pour remettre le prix.